

Cet équipement est constitué d'une structure souple (bande de roulement), sans clous, ni écharde, de 1,50m de large.

La plage est également équipée de « Tiralo » permettant l'accès à la baignade et également une cabine de plage spécialement adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Les parkings

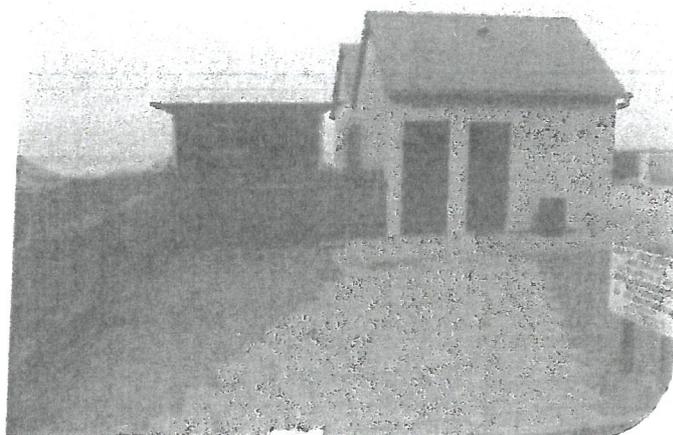
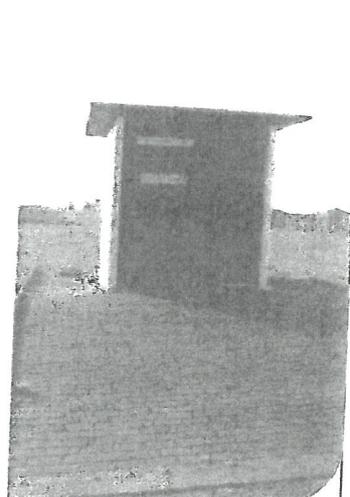
La politique d'aménagement de parkings, qui vise, bien sûr, à faciliter le stationnement pour tous mais également à éloigner les véhicules du bord de mer pour en préserver l'attractivité, se poursuit. **Egalement, une réflexion d'ensemble sur la problématique de gestion des flux automobiles et du stationnement est en cours.**

2. Les équipements spécifiques

WC publics

Les sanitaires publics sont raccordés au réseau d'assainissement de la ville. Une signalétique directionnelle depuis les accès à la plage permet de rapidement localiser ces infrastructures, toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Leur localisation est présentée en **Annexe 5**.

A noter que l'offre de WC publics sera susceptible d'évoluer, notamment avec la création d'un point sanitaire au sud du boulevard (déplacement d'un WC existant).



Les douches

Trois points « douche totem » sont en fonction sur les secteurs du club de voile, de l'entrée centre ville et du boulevard sud.

Postes de secours

Pour l'heure, la plage de Cayeux-sur-Mer est équipée d'un poste de secours au droit de la place Courbet.